

VITRAGE TREMPÉ

CERTIFICAT DE PRODUITS

Délivré conformément aux articles L. 433-3 à 433-11 et R.433-1 à R. 433-2 du Code de la Consommation suivant le Règlement technique constitué des Règles de certification et des Prescriptions techniques VT

N° SITE

SITE DE PRODUCTION

753

Saint Gobain Polska Sp. z o.o. Oddzial Glassolutions

Ul. Kolejowa 1

PL 32312 Jaroszowiec

TÉL 32 64 99 512 FAX 32 64 99 518

PÉRIODE DE VALIDITÉ DU CERTIFICAT

1 SEPTEMBRE 2019 au 29 FÉVRIER 2020

VITRAGE TREMPÉ THERMIQUEMENT

CERTIFIÉ

VITRAGE TREMPÉ THERMIQUEMENT THS

NON CERTIFIÉ

TYPES DE VITRAGES FAISANT L'OBJET D'UN SUIVI SPÉCIFIQUE

émaillé

non certifié

TYPES DE VITRAGES FAISANT L'OBJET D'UN SUIVI SPÉCIFIQUE

émaillé

non certifié

MARQUAGE OBLIGATOIRE DES VITRAGES CERTIFIÉS

MARQUES DE FABRICATION	NORMES DE RÉFÉRENCE	SITE
SECURIT	EN 12150 ou EN 14179	CEKAL 753

Voir pages 2 et 3 du certificat pour plus amples informations

la Présidente du Conseil d'administration

Président du Comité de Certification



Accréditation n° 5-0510 Portée disponible sur www.cofrac.fr Le présent certificat remplace les certificats, précédents ou échus, visant le même site de production; il atteste des moyens mis en oeuvre par celui-ci pour fabriquer des vitrages conformes aux critères de qualité du Programme de certification, dont les exigences sont librement consultables sur le site www.cekal.com. Les certificats sont délivrés après contrôles en usine, essais... réalisés par des organismes d'inspection et d'essais indépendants.

